

CFA de l'académie de Versailles

BTS MOTORISATIONS TOUTES ÉNERGIES

UFA Gaspard Monge - 4 Rue de Viry 91600 Savigny-sur-Orge

OBJECTIFS

Le brevet de technicien supérieur / technicienne supérieure « Motorisations toutes énergies » permet d'accéder aux métiers de recherche et développement, de conception, de mise au point, de validation de concept, de maintenance et d'optimisation des motorisations adaptées à leur environnement d'exploitation technique et réglementaire.

D'une manière transversale, le titulaire du brevet de technicien supérieur « Motorisations toutes énergies » mobilise :

- des compétences techniques dans les domaines :

- de la thermodynamique,
- de la mécanique des fluides,
- de la mécanique générale,
- des mesures physiques,
- de l'automatique,
- de la thermique,
- de la combustion et de la chimie des gaz,
- de l'énergétique,
- de l'informatique,
- de l'électrotechnique,
- de l'électronique de puissance ;
- des connaissances en organisation d'entreprise et de ses référentiels qualité et sécurité ;
- des compétences en communication

Le/la titulaire du brevet de technicien supérieur / technicienne supérieure « Motorisations toutes énergies » sera en mesure de :

- Réaliser une campagne d'essais
- Mettre au point une motorisation
- Exploiter des résultats d'essai
- Maintenir et expertiser
- Adapter les moyens d'essais et de motorisation

CONTENU

Compétences professionnelles :

- Réaliser une campagne d'essais
- Mettre au point une motorisation
- Exploiter des résultats d'essai
- Maintenir et expertiser
- Adapter des moyens d'essais et de la motorisation

Savoirs :

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère : anglais
- Mathématiques
- Physiques - Chimie

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 1350 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2024

Date de fin : 30 juin 2026

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (ex IV)

Tout bachelier ou tout élève en classe de terminale : voie générale, STI2D, BAC PRO MV toutes options.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (ex III)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
BTS moteurs à combustion interne

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Selon la taille de l'entreprise, le ou la titulaire du brevet de technicien supérieur « motorisations toutes énergies » exerce tout ou partie de ses activités en tant que :

- technicien / technicienne d'essais bancs (organes, moteurs, groupes motopropulseurs, véhicules) ;
- technicien / technicienne d'essais sur véhicules ;
- technicien / technicienne d'intervention et de maintenance ;
- technicien / technicienne de mise au point et calibration des calculateurs ;
- technicien / technicienne plateforme réseau ;
- technicien / technicienne méthodes et moyens d'essais.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 36966](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Parcoursup, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Mécanique, construction, réparation

CONTACT

Mr Stéphane Battais (industrie)

Téléphone : 01 69 54 44 32

Email : stephane.battais@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

